

PANORAMA

Cahier thématique



Facilitation des mouvements internationaux des chevaux de compétition



PERSPECTIVES



DOSSIER



AUTOUR DU MONDE

ÉDITORIAL

Les mouvements internationaux de chevaux de compétition

Un partenariat réussi entre l'IHSC et l'OIE



Depuis la préhistoire, l'histoire de l'Homme est liée à celle du cheval, et elle s'inscrit dans une relation bien différente d'une simple domestication de l'animal par l'Homme. L'équitation est sans doute la seule activité avec un animal qui puisse être pratiquée comme un art, un loisir ou un sport exprimant ainsi les liens particuliers qui se sont tissés entre l'Homme et le cheval, mélange de fascination et d'amour. De nos jours, les compétitions de chevaux de sport sont un divertissement largement partagé dans de très nombreux pays, quelles que soient les cultures et coutumes. Qu'il s'agisse de sports hippiques ou de sports équestres, les disciplines sont multiples : courses de trot ou de galop, concours complet, courses d'obstacles ou d'endurance, dressage et voltige, etc.

Les compétitions, dont certaines sont mondialement connues (Jeux Olympiques, Prix d'Amérique, Prix de l'Arc de Triomphe ou Derby d'Epsom, pour n'en citer que quelques-unes) nécessitent que les animaux se déplacent à travers le monde. Comme pour tout autre mouvement d'animaux vivants, ceci représente un risque potentiel de propagation de maladies, d'autant que des animaux provenant de pays ayant des statuts sanitaires différents sont réunis temporairement sur un même lieu de compétition avant de retourner dans leurs pays d'origine. La gestion de ces risques, qui représente un problème spécifique pour la filière équine, est donc particulièrement importante pour assurer en toute sécurité la pérennité de ces activités sportives.

La spécificité des compétitions hippiques de haut niveau a conduit l'OIE et la filière équine à travailler ensemble pour une meilleure adaptation des normes

L'application des normes de l'OIE, tant celles relevant du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* que celles

établies par le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres*, constitue une base essentielle pour la gestion de ces risques. Cependant, la spécificité des compétitions sportives de haut niveau et des contrôles sanitaires dont font l'objet les chevaux de compétition a conduit l'OIE et l'industrie à travailler ensemble pour une meilleure adaptation des normes à ce cas spécifique. Ainsi le [partenariat public-privé OIE/IHSC](#) a été le socle d'une collaboration fructueuse pour le développement d'outils alternatifs, sur la base des normes déjà existantes dans le *Code* de l'OIE (notamment le zonage et la compartimentation), tels que :

- [L'établissement de zones exemptes de maladies équines \(EDFZ\)](#), pour accueillir des manifestations sportives internationales et faciliter le retour des chevaux participants dans leur pays d'origine ;
- [Le cadre HHP \(chevaux de haute performance à statut sanitaire élevé\)](#), permettant aux pays et aux régions d'harmoniser leurs exigences sanitaires en matière d'importations temporaires et de retour des chevaux de compétition.

Un programme d'ateliers régionaux et l'élaboration de matériel pédagogique complètent ce travail pour encourager une mise en œuvre effective de ces normes.

Ce partenariat soutient aussi la mise à jour des normes, y compris en finançant des études scientifiques pour améliorer les connaissances sur certaines maladies comme la morve et les outils de diagnostic associés.

| L'OIE encourage ses Pays membres à développer des partenariats public-privé

Fort de cette expérience, l'OIE encourage ses Pays membres à développer des partenariats public-privé avec l'industrie équine aux niveaux national et régional, la gestion efficace des risques pour les importations temporaires de chevaux de sport dépendant des efforts que chacun pourra déployer.

Ce nouveau numéro de *Panorama* vous apportera de nombreux témoignages et informations qui devraient vous aider à construire un tel partenariat. Je remercie tous les auteurs qui y ont contribué, leurs articles sont particulièrement instructifs.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Monique Éloit
Directrice générale
Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

<https://doi.org/10.20506/bull.2019.2.2971>

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int